



Après avoir jonglé avec le travail, les cours et la vie de famille, Arnaud Page, cuisinier de formation, va pouvoir enfiler la robe d'avocat.

Des fourneaux aux tribunaux

RECONVERSION Cuisinier pendant une vingtaine d'années, Arnaud Page a changé le cours de sa carrière lorsqu'il a décidé de devenir avocat. Il touche aujourd'hui au but.

PAR GEOFFROY MAJNONI
D'INTIGNANO

TOUT JUSTE DIPLÔMÉ du CAPA, le certificat d'aptitude à la profession d'avocat, Arnaud Page achève sa reconversion professionnelle entamée il y a environ 8 ans. Il ne lui reste plus qu'à prêter serment dans quelques semaines. Ultime consécration qui fera officiellement de lui un avocat, à 43 ans, après deux décennies passées derrière les fourneaux.

Un changement de carrière peu commun. Le néojuriste jette un regard en arrière et raconte : « Depuis mes 10 ans je me destinais à être cuisinier. Je n'imaginai pas faire autre chose. À tel point que c'était un peu compliqué au collège. Il a fallu que mes parents me poussent à continuer jusqu'en troisième », reconnaît Arnaud.

Admis dans la très réputée école Ferrandi, il atteint son but d'alors et décroche un CAP en hôtellerie-restauration, très loin d'imaginer son revirement futur. Il passe

naturellement son service militaire en cuisine, puis enchaîne les boulots dans plusieurs restaurants parisiens avant d'opter durant dix ans pour un mode de vie nomade. « Six mois au bord de la mer et six autres dans une station de ski, schématise-t-il. Faire les saisons me plaisait beaucoup parce que je désirais apprendre. Mais une fois que j'avais fait le tour d'un job, j'éprouvais le besoin de voir autre chose. »

Il se décide à 35 ans

Lassé de ce rythme, il stabilise sa vie en travaillant d'abord dans la restauration collective plusieurs années. Il fait ensuite des incursions dans l'industrie agroalimentaire, pour produire tantôt des surimis, tantôt des gâteaux apéritifs. « Un univers qui ne me correspondait pas », juge l'ex-cuisinier qui comprend progressivement qu'il aspire à tout autre chose.

« Au chômage après ces expériences, je fais des formations grâce à Pôle emploi qui permettent de s'ouvrir à

différents métiers », reprend Arnaud, que le droit attire, au grand désarroi de son formateur qui cherche à l'en dissuader. Un choix étonnant au premier abord, mais qu'il justifie : « L'un de mes proches avait subi une injustice. Cela m'a donné envie à l'époque de m'emparer de la matière pénale. »

Sa décision prise à 35 ans, le futur avocat entame alors un long périple. Sans le bac, il doit obtenir un certificat de capacité en droit pour suivre des études supérieures. Il s'inscrit à l'université de Nantes (Loire-Atlantique) et s'organise : le matin il est aide de cuisine, l'après-midi il révise et le soir il va en cours. Certifié

au bout de deux ans, il débute la licence de droit en première année, alors même qu'il pouvait directement intégrer le cursus en deuxième.

« La période a été très dense, développe le quadra. En licence, j'étais pion deux jours et demi par semaine. Je devais récupérer les cours manqués, suivre les travaux dirigés et assister aux autres enseignements. Sans oublier la vie de famille. » Marié et jeune père, il ne regrette pas son choix d'y être allé avec prudence. « La deuxième année, ce n'était pas une marche, mais un mur à franchir », avance Arnaud.

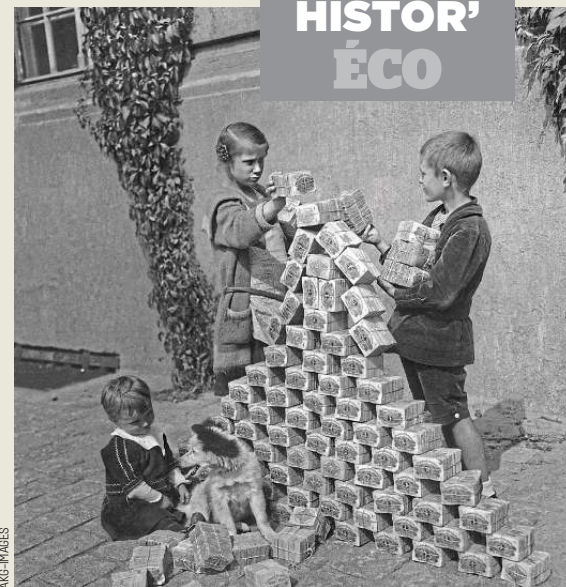
Finalement, ce n'est pas le droit pénal qui recueillera ses faveurs, mais le droit du travail pour lequel il va obtenir un Master. Un choix qu'il justifie d'autant plus que « ce n'est pas donné à tout le monde de vivre de la matière criminelle », selon lui. Il admet cependant ne pas renoncer totalement à son souhait initial, dès qu'il pourra exercer dans les prétoires. La robe, elle, en tout cas est prête. ■



La période a été très dense. La deuxième année, ce n'était pas une marche, mais un mur à franchir

EN PARTENARIAT
AVEC
citéco
Cité de l'Économie

HISTOR'
ÉCO



Des enfants allemands jouent dans les années 1920 avec des billets de banque qui ont perdu toute valeur.

LES GRANDES DATES DE L'ÉCONOMIE

1922-1923

L'Allemagne victime de l'hyperinflation

LORSQU'IL EST NOMMÉ commissaire à la monnaie de la République de Weimar, en novembre 1923, Hjalmar Schacht n'a qu'une idée : juguler le plus rapidement l'hyperinflation qui ruine l'économie allemande. Depuis le début de l'année, la hausse des prix, déjà très importante les années précédentes, est devenue incontrôlable. Elle atteint des niveaux inouïs : alors qu'elle s'établissait à 60 % en 1921, elle s'emballa en 1922 à 5 200 % puis explose littéralement. Fin 1923, elle affiche une progression hallucinante de 16 580 000 %. Un produit vendu 1 mark au 1^{er} janvier voit son prix passer à 165 800 marks à la fin de l'année ! Le docteur Schacht en connaît les causes : l'impression de millions de billets de banque pour payer les ouvriers de la Ruhr, en grève contre l'occupation française, qui a discrédité la monnaie allemande sur le marché des changes. Ainsi, la chute de la valeur externe du mark renforce les effets intrinsèquement inflationnistes de la politique de la planche à billets. Celle-ci est devenue incontrôlable du fait que même les grandes entreprises y recourent et pas seulement la Reichbank. Hjalmar Schacht va prendre les mesures qui s'imposent : interdiction aux agents privés d'imprimer des billets, stricte limitation du crédit bancaire pour réduire le stock d'argent en circulation et surtout création d'une nouvelle monnaie transitoire, le Rentenmark, dont la valeur est gagée sur le capital industriel et foncier du pays. La confiance se rétablit aussitôt et l'hyperinflation disparaît. Le Reichmark, nouvelle monnaie officielle, est créé dès août 1924. Le docteur Schacht, nommé Gouverneur de la Reichbank en janvier 1924, a gagné la bataille. Mais les épargnants allemands ont été ruinés et le traumatisme reste encore très présent dans la mémoire collective outre-Rhin, ce qui explique les réticences de l'Allemagne envers toute politique monétaire d'argent facile.

JACQUES-BERNARD SAUNER-LEROY,
ÉCONOMISTE À CITÉCO

Découvrez Citéco, la Cité de l'Économie, sur citeco.fr.